

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

En préambule à notre Assemblée, les membres de l'Association ont été invités à se regrouper au pied du Tilleul de Sully où Monsieur Daniel MONTEIL, adjoint au maire de BONNEFOND, les a accueillis. Il a présenté les résultats de l'expertise de l'arbre et les interventions envisagées pour assurer sa sécurisation. Il remercie notre association qui a financé cette expertise que le budget communal ne pouvait lancer.

A la fin de son exposé, il invite le Président et les membres de l'association à se rendre à la salle de la mairie pour y tenir son Assemblée générale..

L'Assemblée Générale des Amis du Pays de BUGEAT s'est tenue le mercredi 10 août 2016 à la mairie de Bonnefond sous la présidence de Monsieur le Président Yves PEREL, avec la présence des personnes ci-dessous dont les maires des communes suivantes du canton : Pierre FOURNET Maire de BUGEAT, Daniel MONTEIL maire-adjoint représentant le maire de BONNEFOND, Jean Luc JOUCHOUX, empêché.

Membres présents (21/80) :

Mesdames Marie-Laure BOURRE, Anne-Marie FADDA, Josiane GANDOIS, Régine VERGONZANNE.

Messieurs BORZEIX Jean-Marie, BOURRE Jean-Marie, BRUNEL Gilbert, CASSANAS Didier, CHAMPEAUX Jean-Louis, CHASTAGNOL Claude, CHAZALARTIN Pierre Marie, GANDOIS Pierre, GAZEAU Alain, JAMILLOUX Bernard, LAGARDE Jean-Marie, LASSIAILLE Roger, MOURIERAS Jean-Pierre, NONY Jean-Christophe, NONY Paul, ORLIANGE Yves, PAULY Bernard, PETER Dominique, RAGOUGNEAU Yves, SADERNE François-Jacques.

Membres excusés :

Monsieur PETIT Christophe.

Introduction :

Le Président Yves PEREL ouvre la séance en remerciant les membres présents à la réunion et Monsieur MONTEIL de nous recevoir dans la salle de la mairie, puis demande à l'Assemblée un moment de recueillement et une pensée pour les « amis » qui nous ont quittés cette année, dont Jean-Paul CHAZALMARTIN, qui faisait partie des fondateurs de l'association et qui est décédé brutalement en septembre dernier.

Il souhaite la bienvenue dans notre association à 2 nouveaux membres Madame Régine VERGONZANNE et Monsieur Didier CASSANAS.

APPROBATION DU CR de l'AG 2015

A la suite de la demande par le Président de l'adoption du CR 2015, mis en ligne sur Internet en octobre 2015, puis envoyé sous forme papier en janvier 2016 en même temps que les vœux du Président, il invite les membres présents à se prononcer sur son contenu :

Aucune remarque n'ayant été formulée, le CR est adopté à l'unanimité des membres présents.

ACTIVITES et REALISATIONS 2015/16

Le Président fait un court résumé des actions réalisées en 2015.

Journée du Goût 2015 : 13août 2015

Pour débiter la journée basée sur le thème des moulins, une visite du moulin de Mr JP GIOUX à BUGEAT a eu lieu le matin de 10H à 12H. Les 120 à 130 personnes présentes ont bénéficié des explications d'un professionnel de la meunerie Monsieur Daniel FARGES, qui exploite toujours un moulin à VIMBELLE.

L'exposition également ouverte dans l'ancien magasin MONDOLY, place de l'Eglise sur les moulins de notre canton : Chaumeil/Razel, Chadebech et le Travers, des cartes montrant les 120 moulins répertoriés dans le canton en 1870, les moulins papetiers en Limousin fût fort appréciée.

**"LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT"
MAISON DU GRANIT -PLACE DU CHAMP DE FOIRE 19170-BUGEAT**

CONFERENCES 2015 :

Basées sur les moulins, à 15H le 13 août, 2 conférences ont été données : Madame Martine TANDEAU de MARSAC a présenté le moulin du GOT vers Saint Léonard en Haute Vienne, toujours en activité et qui fabrique du très beau papier et Monsieur Daniel FARGES, déjà cité, a parlé des minoteries d'hier et d'aujourd'hui en insistant sur leur rôle économique au-delà de la seule meunerie.

La présentation des résultats du concours de Flognarde, gâteau traditionnel de notre région, furent proclamés ; avec remise des prix, par notre nouveau boulanger pâtissier Monsieur GODET.

Comme d'habitude, après les conférences, un repas termina la journée, mais fut malheureusement gâché par la pluie.

SOIREE CONTES 2015

Le Président félicite AM FADDA, organisatrice de soirée particulièrement réussie. Il la sollicite pour la soirée à venir, (qui sera la 13^{ème}) dont la date a été fixée au lundi 31 octobre.

CONFERENCES 2016 :

Thème retenu pour cette année : les différents chemins et voies de circulation du Limousin associés à l'évolution de la société.

En premier conférencier, Mme Chantal SOBIENAK, auteur du livre «Je plains de quitter Cadix» expliquera l'origine de ce livre avec la découverte d'une voie d'émigration des habitants du Limousin vers Cadix dès le 16^{ème} siècle.

Le thème de l'évolution des moyens de transport sera également traité par MM CHANAUD et KIENER.

En matinée une visite commentée des rues de Bugeat et de la Gare SNCF est organisée à partir de 10H Place de la mairie avec comme guide Mr KIENER.

L CASASSUS présentera un projet de jumelage de BUGEAT avec un village andalou nommé FRIGILIANA.

Un concours de flognardes est également prévu, présidé par notre boulanger Mr GODET, élève du grand pâtissier Le Notre. Les résultats seront proclamés entre les différentes conférences.

Pour clôturer la journée, un repas « paella » sera servi au Foyer Rural, préparé par T LEGUELLEC, et 44 participants sont déjà inscrits.

RALLYE DE LESTARDS

n'a pas pu être organisé cette année par Madame PETIT suite à ses problèmes de santé ; le Président lui souhaite un bon rétablissement et espère, que l'an prochain, cette activité sera au rendez vous.

Réalisations 2015 :

L'association a financé partiellement (don de 2000€) l'achat de la camionnette destinée au transport des marchandises de l'association « Du bleu dans le gris » présidée par Laurence REDON Elle nous a invité récemment à un pot de remerciements.



JM BORZEIX fait un bref compte rendu de la journée du 4 septembre 2015 ou un hommage a été rendu a Chaïm ROZENT. Il remercie l'association pour sa participation financière à l'événement : réalisation de 2 médailles souvenir gravées (160 €) ainsi que pour la location du piano utilisé pour le concert (350 €)

**"LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT"
MAISON DU GRANIT -PLACE DU CHAMP DE FOIRE 19170-BUGEAT**

A Bugeat, l'accès à la fontaine de dévotion de Saint PARDOUX, patron de BUGEAT, a été réalisé ; coût de 700€, essentiellement pour le débroussaillage du site. Une sécurisation du chemin dans sa partie humide, reste cependant à faire. Il est envisagé la pose d'une plaque indicatrice avec inauguration au 1^{er} novembre de cette année.



RAPPORT FINANCIER 2015/16

Le Trésorier Bernard PAULY t présente le bilan financier pour l'exercice 2015/2016 allant du 1er août 2015 au 31 juillet 2016 (voir le tableau ci-joint qui est remis à tous les participants à la réunion).

En résumé :

Total des dépenses :	6 009,49 €
Total des recettes :	5 740,47 €
Résultat de l'exercice (déficit):	269,02 €

Solde au 27 juillet 2016 : 15 227,00 € sur le compte CRCA

+ 14,268 Capitop en valeurs financières au Crédit Agricole dont la valeur est 2477,40 €uros au 31/12/2015.
...+ 20 parts sociales du CACF BUGEAT soit 30€

soit au total 17 734,40

Le trésorier souligne la meilleure entrée des cotisations : 45 personnes ont cotisé cette année, à comparer aux 34 versements de 2014/15.

A la demande du Président, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PROJETS ENVISAGES pour le FUTUR

VENTE DES LIVRES de l'ASSOCIATION

Comme le montre le bilan financier, la principale ressource financière, après les cotisations, provient de la vente des livres ; mais cette source diminue régulièrement.

Peut-on envisager un nouvel ouvrage avec comme thèmes possibles :

- les moulins : cet ouvrage pourrait être réalisé comme un recueil collectif de souvenirs et anecdotes locales, associées aux réalisations locales de restauration par les associations et particuliers de la région.
- l'histoire du bourg de BUGEAT ? Un travail de recherche et de compilation est envisagé sur des sujets comme « la poste », la « gendarmerie », les « cafés » ...

**"LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT"
MAISON DU GRANIT -PLACE DU CHAMP DE FOIRE 19170-BUGEAT**

Le Président fait appel aux volontaires pour prendre chacun en charge un sujet.

PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Yves RAGOUGNEAU demande au Président son accord pour présenter à l'Assemblée un projet économique intitulé « VIVRE LA NATURE à CLEDAT » qui permettrait le développement de l'ensemble des communes du plateau. Une copie du projet est distribuée à chacun des présents ; il correspond bien à l'esprit de notre association, comme le souligne notre ancien Président JM BOURRE.

Il s'agit de faire venir et séjourner plusieurs jours, tout au long de l'année, des écotouristes payants auxquels seront proposés des stages, ateliers, programme d'initiation ou de perfectionnement sur le thème « Vivre mieux, autrement... en harmonie avec la nature ». Yves RAGOUGNEAU précise qu'une association est envisagée pour lancer le projet avec la participation des différentes communes proposant des séjours ou ateliers ou stages : de CHAUMEIL à BUGEAT et de LESTARDS à PERET BEL AIR. Elle serait créée en septembre 2016.

D PETER intervient pour souligner qu'en cette période de remodelage territorial, ce projet constitue une initiative pertinente dans la mesure où le cadrage est plus précis : délimitation, identification des auteurs de cette démarche, liens avec les structures en place. L'aspect social et d'intérêt général du projet est aussi bien mis en valeur.

Notre Président, comme ce projet paraît conforme à l'esprit de l'Association, propose une éventuelle participation aux premiers frais de lancement en fonction d'un budget qui reste à établir par la nouvelle association.

Un accord de principe pour un financement de 2000€ est adopté par l'Assemblée avec 2 abstentions de MM P GANDOIS et C CHASTAGNOL qui souhaitent avoir plus de précisions sur l'aspect économique du projet.

TRAVAUX SUR LE TILLEUL DE BONNEFOND

le budget des travaux de consolidation du tilleul n'étant pas encore complètement établi, l'aide au financement de ceux-ci sera décidée ultérieurement.

JOURNEE DU GOUT 2017 et CONFERENCE 2017

Le Président n'a pas de sujet à proposer. Il demande aux membres de lui soumettre des idées de sujet entraînant le choix d'orateurs potentiels à déterminer.

COTISATIONS

Pas de changement sur la position adoptée : compte tenu de la position de l'Administration fiscale relative aux cotisations et aux dons, la cotisation est passée à 10€ associée à un don minimum de 40€ entraînant une déduction fiscale de 26,67€ (2/3 de 40) pour un versement de 50€.

PS : à noter que pour un versement de 100€, la déduction fiscale est de 60€ (2/3 de 90).

BUREAU

Aucun volontaire ne s'étant manifesté et aucune démission proposée, le Bureau est reconduit à l'unanimité des membres présents.

CONCLUSION

L'ordre du jour de l'Assemblée étant terminé, le Président remercie les membres présents et leur donne rendez-vous le 11 août pour la Journée du Goût.

Monsieur Daniel MONTEIL, maire-adjoint de BONNEFOND, notre hôte, convie l'assemblée au pot de l'amitié offert par la mairie.